

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES
SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2026
DCM 2026 / 001**

Nombre de membres

- En exercice : 9
- Présents : 5
- Excusés représentés : 0
- Absents : 4
- Votants : 5 Pour : 5
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 09 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le seize du mois de février à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GENTES Laurent, Maire, sauf pour l'examen du Compte Financier Unique pour lequel Madame DESCAMPS Véronique a assuré la présidence.

Présents : CELLE Éric CHANAL Fabrice DESCAMPS Véronique
 GRAIL Jérôme PERBET Yoann

Absent(s) excusé(s) :

Absents : DALENS Gérard, GENTES Laurent, GIROUD Florence, ROUSSET Cédric

Secrétaire de séance : GRAIL Jérôme

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET PRINCIPAL

La présidence est donnée et assurée par Mme DESCAMPS Véronique, doyenne de l'assemblée.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Compte Financier Unique 2025 du budget principal de la commune de Moudeyres ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

Le CFU 2025 du budget principal fait ressortir les résultats suivants :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	Montant
A	Réalisation de l'exercice 2025 Recettes-Dépenses	34 387.23
B	Résultats antérieurs reportés de 2024	60 573.86
C	Résultat de clôture = A+B	95 411.09
	SECTION D'INVESTISSEMENT	
D	Réalisations de l'exercice 2025 Recettes-Dépenses	- 60 243.79
E	Résultats antérieurs reportés de 2024	43 362.39
F	Résultat de clôture = D+E	- 16 881.40
G	Solde des restes à réaliser d'investissement 2025	45 824.90
H	Solde cumulé de la section d'investissement = F+G	28 943.50

Hors de la présence de Monsieur Laurent GENTES, Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **Approuve** le Compte Financier Unique 2025 du budget principal de la commune de Moudeyres ;
- **Donne** pouvoir à Mr le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

Le Maire,
Laurent GENTES